




BULLETIN D'ADHÉSION 2024



Nom Prénom Adresse e-mail




Nom Prénom Adresse e-mail



Prénom Date de naissance Prénom Date de naissance

Prénom Date de naissance Prénom Date de naissance

Prénom Date de naissance Prénom Date de naissance



Adresse postale Code postal – Ville (corriger au besoin)

LA COTISATION 2024 S'ÉLÈVE À 15€ PAR FAMILLE

Règlement possible par virement (en précisant votre nom en libellé) sur le compte :

IBAN : FR76 1027 8025 5900 0200 0970 315 BIC : CMCIFR2A

ou par chèque à l'ordre de l'ADIPHAC à remettre à l'adresse suivante :


18 rue Victor Schoelcher – 21800 QUETIGNY

N'oubliez pas de nous faire parvenir ce bulletin complété à cette même adresse.


Des photos des événements organisés sont susceptibles d'être publiées sur les réseaux sociaux (page publique Facebook fb.me/adiphac). Si vous souhaitez la suppression d'une photo sur laquelle vous apparaissez, il vous suffit de signaler la publication à l'administrateur de la page. Ces conditions ne s'appliquent que pour les photographies prises et publiées directement par l'ADIPHAC. Notez qu'à ce jour et au sens de la loi, lorsque le sujet apparaît dans une foule (et qu'il n'est pas clairement le sujet central) ou qu'il apparaît de dos ou de loin, les règles du droit à l'image ne s'appliquent pas.

 Planning 2024 <i>D'autres événements sont susceptibles d'être organisés : fb.me/adiphac</i>	16 mars Soirée thématique	7 avril Marche de nettoyage	25 mai Repas en extérieur	22 juin Fête des voisins
	8 septembre Vide-greniers	31 octobre Halloween (enfants)	16 novembre Soirée des bénévoles	7 décembre Assemblée générale


BULLETIN D'ADHÉSION 2024



Nom Prénom Adresse e-mail




Nom Prénom Adresse e-mail



Prénom Date de naissance Prénom Date de naissance

Prénom Date de naissance Prénom Date de naissance

Prénom Date de naissance Prénom Date de naissance



Adresse postale Code postal – Ville (corriger au besoin)

LA COTISATION 2024 S'ÉLÈVE À 15€ PAR FAMILLE

Règlement possible par virement (en précisant votre nom en libellé) sur le compte :

IBAN : FR76 1027 8025 5900 0200 0970 315 BIC : CMCIFR2A

ou par chèque à l'ordre de l'ADIPHAC à remettre à l'adresse suivante :

18 rue Victor Schoelcher – 21800 QUETIGNY

N'oubliez pas de nous faire parvenir ce bulletin complété à cette même adresse.

Des photos des événements organisés sont susceptibles d'être publiées sur les réseaux sociaux (page publique Facebook fb.me/adiphac). Si vous souhaitez la suppression d'une photo sur laquelle vous apparaissez, il vous suffit de signaler la publication à l'administrateur de la page. Ces conditions ne s'appliquent que pour les photographies prises et publiées directement par l'ADIPHAC. Notez qu'à ce jour et au sens de la loi, lorsque le sujet apparaît dans une foule (et qu'il n'est pas clairement le sujet central) ou qu'il apparaît de dos ou de loin, les règles du droit à l'image ne s'appliquent pas.

 Planning 2024 <i>D'autres événements sont susceptibles d'être organisés : fb.me/adiphac</i>	16 mars Soirée thématique	7 avril Marche de nettoyage	25 mai Repas en extérieur	22 juin Fête des voisins
	8 septembre Vide-greniers	31 octobre Halloween (enfants)	16 novembre Soirée des bénévoles	7 décembre Assemblée générale